

# À la croisée des chemins

FRANÇOISE GLAIN

Archigny fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La paroisse est couverte de brande et de feuillus, majoritairement des chênes, groupés en bois touffus. Quelques parcelles de terre sont déjà défrichées par les réfugiés acadiens accueillis en 1773 sur les terres du marquis de Pérusse des Cars. Il leur faut une année avec 4 ou 6 bœufs pour arracher les énormes racines de brande et essarter un hectare. Sous le couvert des bois, les charbonniers, abrités dans leurs cabanes de bruyère, transforment ces racines, les cosses, en charbon de bois. Suite à l'exploitation à outrance de la magnifique forêt archignoise, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les brandes, fougères, genêts se sont développés enfouissant les hameaux et la proximité du bourg. L'obscurité s'infiltré au plus profond des bois et dans les brandes hautes parfois de trois mètres. Des malandrins s'y cachent, des voyageurs ou des mendiants s'y perdent, les loups y rodent dans la nuit épaisse, jusqu'au seuil des maisons.

C'est là, dans l'Archigny d'alors, que se déroulent les deux événements retrouvés dans nos registres paroissiaux et que j'ai développés lorsque les informations le permettaient.

## Alexis

Nous sommes en décembre 1782. C'est un hiver rigoureux et enneigé. Une épidémie de grippe et des pneumonies infectieuses recouvrent l'ouest du pays. À cela s'ajoute la famine. De nombreux décès se succèdent dans le Poitou.

Le curé d'Archigny procède à 18 enterrements en deux mois d'hiver.

Malgré ce froid intense, des hommes, des femmes, des enfants, souvent qualifiés de mendiants, vont de village en village pour trouver un peu de travail qui leur permettrait d'être nourris et logés. La paille de l'écurie leur serait déjà d'un grand réconfort.

Nous disions donc que nous étions en 1782, le 3 ou le 4 décembre.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années avance péniblement, certainement les pieds gelés dans ses sabots, une mauvaise cape essayant de protéger son corps meurtri par la faim et le froid. Si ce n'est par la maladie...

Qui est-il ? D'où vient-il ?

Il est épuisé.

Il frappe à une porte. Va-t-on lui ouvrir ?

C'est l'huis de la maison acadienne n° 4<sup>1</sup>, située à une demi-lieue au nord du bourg, celle de Guillaume Sègue et Françoise Braud, réfugiés acadiens victimes du Grand Dérangement en 1755. Est-ce en souvenir de leur longue errance que ces derniers prennent pitié de ce jeune homme et le font entrer ?

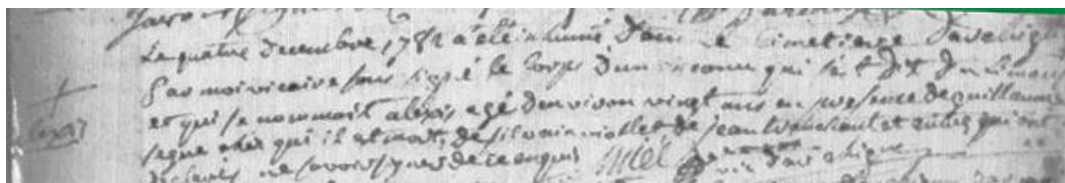
Leur acte, malheureusement arrive trop tardivement. L'inconnu décède là, après avoir précisé qu'il venait du Limousin. Une longue route au bout de laquelle sa jeune vie s'est arrêtée.

---

<sup>1</sup> Cette ferme est aujourd'hui disparue. Elle se trouvait à l'actuelle intersection des RD9 et RD3 au lieu-dit la Petite-Chaussée, à Archigny. Seul le puits, qui était commun aux fermes 4 et 5, est encore visible.

On ne connaît pas son nom, on sait juste qu'il est du Limousin. Il ne pouvait pas être enterré dans le cimetière, devant l'église<sup>2</sup>, sans signe de reconnaissance. Le prêtre l'a donc nommé Alexis et des témoins assistèrent à ses obsèques le 4 décembre 1782.

Écoutons le prêtre : « Le 4 décembre 1782, a été inhumé, dans le cimetière d'Archigny, le corps d'un inconnu qui est dit du Limousin et que je nommais Alexis, âgé d'environ 20 ans, en présence de Guillaume Sègue chez qui il est mort, de Sylvain Violet et de Jean Tranchant qui ont déclaré ne savoir signer ». Signé Miel<sup>3</sup>, vicaire d'Archigny.



AD86 : Archigny - BMS 1774-1782 vue 128/129

Quelqu'un l'attendra certainement, quelque part, sans savoir qu'il repose à Archigny sous le nom d'Alexis.

*Moins d'un mois a passé depuis le décès de l'inconnu Alexis.*

## Catherine

Nous sommes le 31 décembre 1782 au soir, lorsqu'une jeune femme frappe à la porte de Marie Papuchon, épouse de Charles Hespín habitant le hameau de la Maison-Neuve à Archigny, à l'ouest de la paroisse.

C'est une étrangère au village. Elle est fatiguée, dit se sentir mal et est apparemment sur le point d'accoucher. Combien de temps a-t-elle marché dans le froid et les brandes, à terme de sa grossesse ? Le couple Hespín-Papuchon, pris de pitié, la fait entrer et fait quérir la sage-femme, Angélique Braud. Réfugiée acadienne, Angélique Braud (aussi orthographié Brault) a été formée au métier de sage-femme pour les Acadiens à leur arrivée sur les terres du marquis de Pérusse des Cars et est, depuis, devenue la sage-femme de toutes les femmes de la paroisse d'Archigny. Elle habite, avec son époux Martin Porcheron, la ferme acadienne n° 1 située à droite dès l'entrée dans Archigny en venant de Monthoiron.

Angélique Braud arrivera à temps et, cette nuit du 1<sup>er</sup> janvier 1783, une petite fille, qui aurait pu voir le jour dans un froid glacial au milieu des brandes, naît au chaud grâce à la bonté d'un couple d'Archignois qui n'a pas repoussé cette étrangère dans le malheur.

La jeune femme dit s'appeler Catherine Reberol et être mariée à Pierre Fortin, de la paroisse de Esse (ou Nedde ?), diocèse de Limoges. Cette enfant est leur fille légitime.

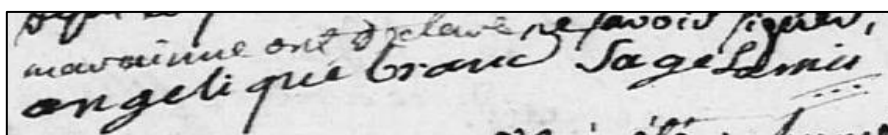
Le Limousin, encore !

<sup>2</sup> Il faut savoir que la place actuelle, dénommée du 8-Mai, était le cimetière jusqu'en 1832. Sous nos pas sont enfouis de nombreux sarcophages et cercueils, ainsi que sous le sol de l'église.

<sup>3</sup> Pierre Miel, fils de serrurier, est né à Poitiers le 26 octobre 1744. Il fut vicaire en 1769-1771, puis curé d'Archigny de 1772 à 1785 et curé de Champigny-le-Sec de 1786 à 1791. Élu promoteur de sa commune en 1790, il refuse le serment constitutionnel et est remplacé le 3 avril 1791. En tant que réfractaire, il est obligé de se cacher, puis d'émigrer, en septembre 1792, pour Chambéry d'où il poursuit pour arriver, avant 1793, chez les Pères dominicains de Civita Vecchia (dans les États Pontificaux). Rentré d'exil en messidor an 9, il redevient, en 1803, curé de Champigny-le-Sec où il meurt en charge le 10 mars 1820 âgé de 75 ans et 4 mois.

On l'appelle Marie, en honneur de celle qui devient sa marraine, Marie Papuchon. Le parrain est Jean Hépin, du bourg. Elle est baptisée par le vicaire Miel, le 1<sup>er</sup> janvier 1783 en l'église d'Archigny.

Le prêtre nous rapporte ce fait à sa façon : « Le 1<sup>er</sup> janvier 1783 a été baptisée dans l'église d'Archigny, une enfant que l'on a nommée Marie, laquelle nous a été présentée par Angélique Braud, sage-femme, qui nous a déclaré conjointement avec Marie Papuchon, femme de Charles Hespín demeurant au village de la Maison-Neuve, qu'il était neuf heures au soir environ, sur le point d'accoucher, une femme étrangère mendicante qui a déclaré audit Hespín et sa femme qu'elle se sentait malade pour accoucher, laquelle ils ont tenue par charité et ont envoyé quérir laditte sage-femme qui déclare comme dit avec laditte Papuchon que cette mendicante lui avait dit et déclaré s'appeler Catherine Reberol et qu'elle était mariée à Pierre Fortin de la paroisse de Esse<sup>4</sup> (ou Nedde<sup>5</sup>), diocèse de Limoges et que cette enfant était leur fille légitime. On a appelé pour parrain Jean Hépin, du bourg d'Archigny, et a été la marraine laditte Marie Papuchon qui a affirmé tout ce que signé conjointement avec laditte sage-femme. Le parrain et la marraine ont déclaré ne savoir signer et la sage-femme a signé Angélique Braud, sage-femme. » Signé Miel, vicaire d'Archigny.



Signature d'Angélique Braud, sage-femme



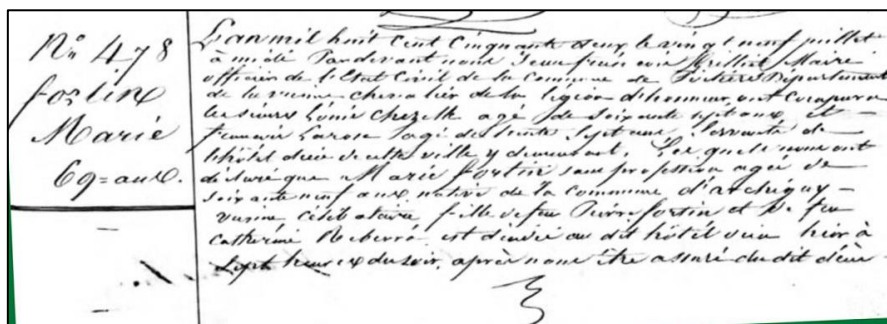
AD86 : Archigny - BMS 1780-1786 vue 49/103

Les recherches pour retrouver Marie, née le 1<sup>er</sup> janvier 1783 à Archigny, sont infructueuses, jusqu'à la découverte de son décès à Poitiers le 28 juillet 1852, à l'âge de 69 ans :

<sup>4</sup> Esse est une paroisse de Charente limousine. Entre le X<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, Esse était alors dans le diocèse de Limoges. L'église de la paroisse dépendait autrefois du diocèse de Poitiers.

<sup>5</sup> Nedde est une paroisse du diocèse de Limoges.

« L'an mil huit cent cinquante deux, le vingt neuf juillet à midi, par devant nous Jean-François Grillet, Maire officier de l'État Civil de la commune de Poitiers, Département de la Vienne, chevalier de la Légion d'honneur, ont comparu les sieurs Louis Chezelle, âgé de soixante sept ans, et François Larose, âgé de trente sept ans, servants de l'hôtel Dieu de cette ville y demeurant. Lesquels nous ont déclaré que Marie Fortin, sans profession, âgée de soixante neuf ans, native de la commune d'Archigny – Vienne, célibataire, fille de feu Pierre Fortin et de feu Catherine Reberra, est décédée au dit hôtel Dieu hier à sept heures du soir, après nous être assurés dudit décès. »

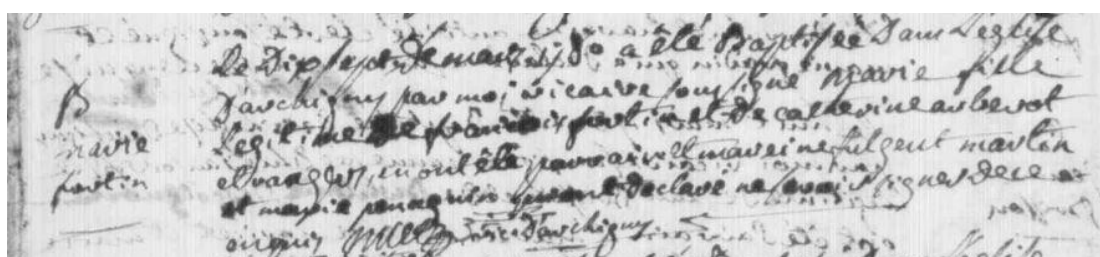


AD86 : Poitiers - D 1852 vue 94/162

Les prospections ont permis de retrouver, dans les registres paroissiaux d'Archigny, une autre petite Marie Fortin, née le 17 mars 1780 à Archigny, fille de François<sup>6</sup> Fortin et de Catherine Arberot.

À la naissance de la seconde Marie, en 1783, ses parents habitaient donc la paroisse depuis au moins trois ans, mais aucun lieu d'habitation n'est mentionné sur l'acte de naissance de l'enfant. Le terme « étrangers » signifierait donc « non natifs de la paroisse ».

« Le dix sept de mars 1780 a été baptisée dans l'église d'Archigny, par moi vicaire soussigné, Marie, fille légitime de François Fortin et de Catherine Arberot, étrangers, et ont été parrain et marraine Fulgent Martin et Marie Pénaguin qui ont déclaré ne savoir signer. Miel, vicaire d'Archigny.»



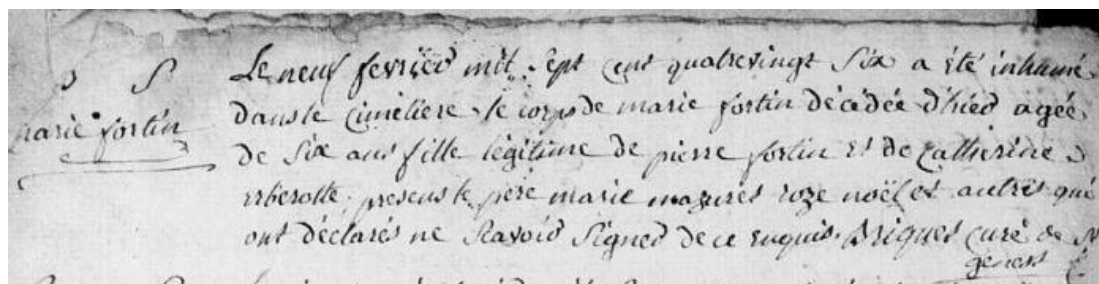
AD86 : Archigny - BMS 1774-1782 vue 91/129

Nous retrouvons cette petite Marie, née en 1780 à Archigny, malheureusement décédée à Saint-Genest-d'Ambière le 8 février 1786 à l'âge de 6 ans.

Le couple et les enfants avaient donc quitté Archigny.

<sup>6</sup> Les prénoms étaient souvent interchangeables et le prénom usuel n'était pas forcément celui de baptême. Il se nommait peut-être François Pierre Fortin, mais aucun autre acte trouvé ne peut le prouver.

« Le neuf février mil sept cent quatre vingt six, a été inhumée dans le cimetière, le corps de Marie Fortin, décédée d'hier, âgée de six ans, fille légitime de Pierre Fortin et de Catherine Erberotte (Erberolle ?) ; présent le père, Marie Mazures, Roze Noël et autres qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Briques, curé de Saint Genest. »



AD86 : Saint-Genest-d'Ambière - NMD 1779-1786 vue 142/145

Nous aurions pu penser qu'il n'y avait qu'une seule Marie Fortin née à Archigny. Mais la chronologie et les dates des registres paroissiaux prouvent l'existence de deux petites filles distinctes. L'une décédée à l'âge de 6 ans à Saint-Genest-d'Ambière et l'autre à 69 ans à Poitiers.

Les recherches d'autres naissances entre 1783 et 1786 à Archigny et Saint-Genest ont été infructueuses, ainsi qu'après 1786 à Saint-Genest.

Quant au patronyme de Catherine, sa déformation n'a rien d'étonnant : Reberol, Reberra, Arberot, Erberotte. Un patois différent et un accent étranger n'étaient pas toujours compris. Le nom « Reberol ou Rebeyrol » laisserait entendre que Catherine pouvait être Auvergnate. Il n'est pas rare, même sans accent étranger, d'avoir des erreurs de transcription dans les documents d'archives.

Nous avons essayé de retrouver les décès de Pierre et Catherine à Archigny, Saint-Genest-d'Ambière, Lencloître, Châtellerault, Poitiers, Nedde, Esse, Meste... Sans succès.

En parcourant les actes d'Archigny pour cette affaire Fortin-Reberol, nous est apparue, six mois après la naissance de Marie, celle, le 5 juillet 1783, du petit Guillaume Sègue, fils de Guillaume Sègue et Françoise Braud, le couple d'Acadiens qui accueillit Alexis le 4 décembre 1782.

Angélique Braud, la sage-femme, et Françoise Braud, épouse Sègue, étaient sœurs, issues d'une fratrie de neuf enfants débarqués d'Acadie à Saint-Malo en 1759, en compagnie de leurs parents Joseph Braud et Ursule Bourg. La famille, chassée d'Acadie par les Anglais, a survécu au voyage en mer, ce qui ne fut malheureusement pas le cas de tous les déportés.

## Alexis et Catherine

J'avais le sentiment que ces deux personnes étaient liées, que l'un cherchait l'autre. Peut-être. Mais Alexis et Catherine n'avaient peut-être rien en commun, à part le Limousin. Seul le hasard aurait fait qu'ils se soient trouvés, à la même époque, à la même croisée de chemins !